
OTV + OTS

Les polices municipale et nationale peuvent surveiller votre habitation pendant votre absence.

Garges a à cœur de veiller sur ses habitants. Afin d'œuvrer pour votre protection personnelle et celle de vos biens, la Ville et les forces de police, tant nationale que municipale, mettent des dispositifs de sécurisation personnalisés à votre attention.

L'Opération Tranquillité Seniors (OTS)

Les retraités inscrits à l'OTS bénéficient de visites inopinées organisées aux abords de leur domicile, de jour comme de nuit. Ces patrouilles sont également l'occasion de transmettre des conseils pratiques de prudence, afin d'éviter les cambriolages, les vols par ruse ou à l'arraché. Elles permettent aussi de prévenir toute forme de délinquance (vol avec violence, séquestration, abus de faiblesse...).

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Partez en toute sérénité ! L'OTV offre tout au long de l'année à la population qui le demande, une surveillance de son domicile. Policiers nationaux et municipaux seront amenés dans le cadre de leurs patrouilles quotidiennes à surveiller le domicile des vacanciers au moins deux fois par jour. Sur la cinquantaine de logements inscrits au dispositif OTV de la police municipale en 2018, aucun n'a subi de cambriolage. Pour en bénéficier, téléchargez le formulaire sur le site de la Ville puis retournez-le à la Police Municipale.

[Un formulaire est à remplir et à rendre avant votre départ.](#)

Numéro vert gratuit de la Police municipale : 0800 095 140

Numéro de la Police Nationale : 17